



Les Lilas le 14 novembre 2018

Communiqué de presse sur le Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique

Le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique présenté ce lundi 12 novembre au conseil commun de la Fonction publique et dont la version projet est publiée en ligne par l'administration ici : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/rapport-annuel-sur-letat-de-la-fonction-publique-edition-2018> met à disposition de l'ensemble des citoyens des données utiles au débat public.

L'édition 2018 comporte les statistiques complètes relatives à l'emploi et aux salaires des agents de la Fonction Publique pour l'année 2016.

Ce rapport est un document utile qui montre la réalité du quotidien des fonctionnaires et des agents non titulaires. Il déconstruit nombre d'idées fausses.

La Fonction publique ce sont aujourd'hui 5,48 millions de personnes (20% de l'emploi en France) parmi lesquelles 967 000 ne sont pas titulaires qui sont engagé-es au quotidien pour faire fonctionner les services publics.

Le nombre d'agents a augmenté de 0,5% en 2016 mais le taux d'administration stagne. Cela signifie que l'augmentation de la population, et donc de ses besoins, n'est pas prise en compte avec un nombre équivalent d'agents publics.

Par ailleurs, le nombre de fonctionnaires baisse. Le rapport relève ainsi une augmentation de la part des contractuel-le-s dans l'emploi public (+ 2,8%). Et le gouvernement annonce vouloir aller encore plus loin !

La FSU revendique plus que jamais un plan de titularisation et l'ouverture de discussions sur la question des recrutements d'agent-es titulaires.

Concernant les rémunérations, le rapport annuel fait le portrait d'une Fonction Publique affaiblie par les politiques d'austérité menées successivement. Il montre aussi que l'entrée en application de la première tranche du protocole PPCR contrarie un peu ce mouvement avec des gains évidents pour toutes et tous les agent-es. Pour la FSU, il s'agit de revaloriser davantage toutes et tous les agent-es et de reconnaître mieux leurs missions et qualifications.

La part des primes dans les traitements continue son augmentation. Si le rythme en est moins rapide en 2016 (+0,4 point), cela confirme que l'attribution de primes continue à compenser la perte relative de pouvoir d'achat du traitement indiciaire, et qu'elle se fait seulement au bénéfice de certains. La FSU maintient sa revendication de revalorisation indiciaire de toutes et tous et d'intégration des primes dans les salaires. Cela est d'autant plus important à la veille d'une réforme des retraites qui risque d'être préjudiciable aux fonctionnaires compte tenu de la politique salariale menée.

Le salaire net mensuel des femmes est inférieur de 12,9% à celui des hommes dans l'ensemble de la Fonction publique, rendant urgentes l'application de mesures contraignantes pour atteindre l'égalité.

Les indicateurs sur les structures par âge des personnels marquent un vieillissement de la Fonction Publique. Les départs en retraite sont toujours plus tardifs et l'entrée dans la Fonction Publique toujours plus tardive (le nombre de fonctionnaires de moins de 30 ans est toujours en baisse). A cela s'ajoute une politique de recrutement insuffisante.

Le cliché du « rond de cuir » est battu en brèche. Le rapport note que 36% des fonctionnaires travaillent le dimanche (25% dans le privé), 17% travaillent de nuit (15% dans le privé).

Loin des caricatures faites parfois, les agent-es travaillent dans des conditions parfois difficiles et mal reconnues pour assurer l'efficacité et la continuité du service public. Le nombre de jours d'absence pour maladie est sensiblement le même dans la fonction publique que dans le privé (33% dans le public et 30% dans le privé et pour 52% des agent-es il s'agit d'un arrêt de moins de 8 jours, c'est le cas aussi pour 49% des salarié-e-s du privé). La FSU continue d'exiger la fin de la journée de carence tout aussi injuste qu'inefficace.

La FSU s'appuiera sur ce rapport pour faire reconnaître mieux l'engagement professionnel de toutes et tous les agent-es et obtenir de meilleures conditions de travail.

C'est une question de justice sociale pour les agent-es et c'est indispensable au bon fonctionnement des services sur l'ensemble du territoire.